

# Débat public Calais Port 2015

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

## Le journal du débat N°1

www.debatpublic-calais-port2015.org

Septembre 2009

### > SOMMAIRE

- Le débat public : Pourquoi ? comment ?
- Les étapes clés
- Les moyens pour vous informer et vous exprimer
- Présentation de la commission particulière du débat public
- Le calendrier des réunions du débat public

### Pour tout contact

Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

24 place d'Armes  
62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00  
Fax : 03 21 46 06 99

contact@debatpublic-  
calais-port2015.org



*Pierre-Frédéric  
Ténière-Buchot  
Président  
de la Commission  
particulière  
de débat public*

**« La diversité  
des participants  
sera source  
de richesse  
des échanges... »**

Ouverture  
du débat public  
Vendredi 18 septembre  
CALAIS  
Hôtel de Ville

### Participer pour enrichir

Un débat public est une occasion rare de prendre part à une décision, de favoriser l'éclairage collectif.

La diversité des participants sera source de richesse des échanges, la variété des angles de vue permettra au final aux décideurs de faire leurs choix « en connaissance de cause ».

Participer c'est rencontrer les autres, prendre soin de les écouter, de trouver des points de convergence, de mettre en évidence les différences d'appréciation, s'exprimer sur le diagnostic d'une situation actuelle, réfléchir à voix haute à son évolution encore à l'état de projet.

### L'avenir du Calaisis mérite d'y consacrer du temps

2009 est une période de crise et le Calaisis n'est en rien épargné. Cette situation accentue vraisemblablement la nécessité de faire les bons choix. Que l'extension du port se fasse ou non, c'est l'occasion de parler ensemble de l'ensemble des facettes du projet « Calais Port 2015 ». La concertation ne se limite pas à rassembler les fervents supporters et les opposants déterminés, elle concerne tous les habitants, tous les acteurs du territoire.

Beaucoup d'études techniques ont été réalisées dans de nombreux domaines pour identifier le domaine du possible et les différentes options. Les questions, les avis, les alertes ou suggestions des citoyens, usagers, parties prenantes sont les bienvenus pour les compléter.

Le temps passé en réunions publiques de septembre à novembre est un investissement que l'envergure du projet soumis et l'avenir du territoire méritent. Participez et faites participer, le débat est ouvert !

## La parole à tous, le débat est ouvert

### > Qu'est-ce qu'un débat public ?

C'est un moment de démocratie au cours duquel chaque citoyen est invité à donner son avis sur un projet d'équipement d'envergure susceptible d'avoir des impacts sociaux, économiques et environnementaux importants pour les territoires concernés. Le législateur a conçu le débat public comme un temps d'ouverture et de dialogue au cours duquel les citoyens s'informent et s'expriment sur ces projets.

### > Les objectifs du débat

L'objectif est de permettre aux promoteurs

du projet Calais-Port 2015 de le justifier et à chacun d'exprimer ses préoccupations et ses souhaits afin de l'améliorer quand il en est encore temps.

### > Quelle organisation dirige les débats publics ?

La Commission nationale du débat public (CNDP), devenue autorité administrative indépendante depuis une loi de février 2002. Saisie d'un projet, elle décide s'il convient d'organiser un débat public. Dans la plupart des cas, elle désigne une Commission particulière du débat public (CPDP) chargée

d'organiser ce débat tout en garantissant la sincérité et la transparence.

### > Qui est concerné par le débat public ?

Tout le monde, les réunions sont ouvertes et gratuites.

### > Comment cela se passe ?

Les réunions publiques sont organisées sur le territoire du littoral Nord-Pas de Calais. Le programme est largement diffusé, un site Internet est ouvert à tous sur lequel toute intervention est retranscrite.

## Les étapes clés du débat

### > AVANT

#### le débat public

Le maître d'ouvrage, le Conseil régional Nord-Pas de Calais, a rédigé un dossier. La CNDP l'a estimé « suffisamment complet », dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2009, pour ouvrir le débat. La Commission particulière (CPDP), constituée à cet effet, a rencontré un certain nombre de parties prenantes du territoire pour leur présenter les modalités de fonctionnement du débat et recenser les principales thématiques qu'elles espéraient voir traitées.

### > PENDANT

#### le débat public aura lieu jusqu'au 24 novembre

Outre la réunion de lancement et celle de clôture, six réunions ouvertes à tous sont prévues pour présenter le débat public et ses objectifs, le projet et ses incidences diverses : Trois réunions thématiques et trois réunions locales « d'expression » permettront à l'ensemble des participants de s'exprimer par des questions, des propositions ou des points de vue. Si des sujets

nouveaux apparaissent en cours de débat, ils pourront faire l'objet de réunions complémentaires.

### > APRÈS

#### le débat public

La CPDP disposera de deux mois pour publier officiellement le compte rendu et le bilan du débat. Dans les trois mois suivants, les porteurs du projet devront indiquer les suites qu'ils donnent aux conclusions du débat.



### La permanence du débat public « Calais Port 2015 »

Un lieu d'accueil et d'échange pour tous. Espace d'information pour accéder aux documents du débat ou prendre connaissance du calendrier des réunions.

24, place d'Armes à Calais

Ouverte à tous  
du lundi au vendredi  
9 h - 12 h 30  
14 h - 17 h 30

Tél. : 03 21 46 18 00

Fax : 03 21 46 06 99

contact@debatpublic-calais-port2015.org



## La CPDP Calais Port 2015 se compose de 5 membres choisis pour leurs compétences complémentaires, leur indépendance et leur expérience professionnelle :



> De gauche à droite :

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT, président**

Centralien, docteur d'Etat Paris-Dauphine, il est Gouverneur du Conseil mondial de l'eau (World Water Council), en tant que représentant du Cercle Français de l'Eau. Administrateur de l'Académie de l'Eau-France, il est également membre du Directoire du Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique (MURS). En 2007-2008, Monsieur TENIERE-BUCHOT a présidé la Commission particulière du débat public du « projet de port méthanier de Dunkerque ».

### **Patricia BROSSIER**

De nationalité anglaise, elle a choisi de vivre en France il y a près de 40 ans. Après des études de marketing et d'histoire de l'art à Paris, elle a travaillé pour un journal international (service marketing) et pour une entreprise pharmaceutique (service juridique). Aujourd'hui à Dijon, elle est traductrice dans

les domaines de la recherche médicale et de la recherche agronomique. Elle a également traduit plusieurs documents pour la CNDP.

### **François PERDRIZET**

Ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, commandeur de l'Ordre National du Mérite, et ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il a exercé plusieurs métiers au sein du Ministère de l'Equipement : ingénieur d'arrondissement autoroutier, responsable d'urbanisme, directeur de l'Equipement. De 1993 à 1995, il a occupé les fonctions de directeur du Port de Marseille, puis fut directeur de l'Ecole des ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat.

### **Clara BANCHEREAU**

Après des études de lettres classiques et un parcours professionnel aussi riche qu'hétéroclite – elle a exercé notamment les métiers de fil-de-fériste, professeur de lettres,

chargée d'édition littéraire et de production audiovisuelle – Clara Banchereau est aujourd'hui romancière, illustratrice, et artisan restauratrice de céramiques à Paris.

### **Patrick LE LORIER**

Retraité du groupe Lyonnaise des Eaux, aujourd'hui GDF Suez, il a durant 20 ans exercé la fonction de contrôleur de gestion avant de prendre la tête d'une filiale de distribution d'eau potable. De 1997 à 2003, il a dirigé les projets pour la zone Europe, Moyen Orient et Afrique, nourrissant ainsi une expérience étendue dans le domaine des partenariats publics-privés, dans leurs aspects juridiques et financiers.

Le secrétariat général, pour assurer l'interface avec l'ensemble des parties prenantes du débat, est organisé par Jérôme LAVAUX, assisté de Nathalie OZANNO.

## Le débat public, comment participer

### > Je veux participer aux réunions

Tout le monde est invité. Les réunions sont ouvertes et gratuites.

Chacun peut développer librement et sur un même pied d'égalité son argumentation ou poser ses questions.

### > Je veux intervenir

Vous avez plusieurs moyens d'expression pour faire connaître votre avis ou obtenir des informations.

Les contributions conformes aux règles d'éthique du débat sont publiées sur le site internet.

> Pour mieux faire connaître votre point de vue : les cahiers d'acteurs !

Afin de favoriser l'échange d'arguments, la Commission publie et diffuse les contributions de ceux qui souhaitent développer leurs analyses et exprimer leurs positions. Elles prennent la forme de dépliants appelés

« cahiers d'acteurs » et ont pour objectif de permettre l'expression de tous les interlocuteurs concernés par le projet.

Ils peuvent ainsi librement exprimer leurs avis, remarques et propositions. La Commission valide la publication en veillant à ce que l'argumentation soit respectée, que les propos concernent bien le projet de port 2015 à Calais, sans injure ni diffamation.

Les propos exprimés n'engagent alors que leurs auteurs. La diffusion des cahiers d'acteurs est la même pour être en conformité avec le principe d'équivalence.

Les cahiers d'acteurs publiés sont distribués lors des réunions publiques, sont disponibles sur le site Internet et peuvent être envoyés à ceux qui en font la demande.

> Le site Internet du débat :

[www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)

> Mail :

[contact@debatpublic-calais-port2015.org](mailto:contact@debatpublic-calais-port2015.org)

> Adresse : CPDP Projet Calais Port 2015, 24 place d'Armes - 62100 Calais.

### > Je veux me tenir informé(e) de l'actualité du débat public

> **Le Dossier du débat** réalisé par le maître d'ouvrage.

> **Le journal du débat** : Envoyé par courrier, sur demande, ou disponible sur le site Internet, l'actualité du débat vue par la CPDP, le contenu des réunions et le calendrier correspondant.

> **Le compte rendu des réunions** : Après chaque réunion, la CPDP diffuse sur son site un verbatim (intégralité des échanges).

> **Les cahiers d'acteurs** : Ce sont les points de vue argumentés portés au débat par des personnes ou groupes de personnes, diffusés par la CPDP.

> **La presse** : La CPDP informe régulièrement la presse écrite et audiovisuelle de l'évolution du débat public.

## Calendrier prévisionnel des réunions\*

### Septembre

- > Vendredi 18 - **CALAIS** - Hôtel de Ville - **Ouverture du Débat**
- > Mardi 29 - **MARCK** - Salle du complexe municipal

### Octobre

- > Lundi 5 - **FRETHUN** - Salle des fêtes municipale
- > Lundi 12 - **DUNKERQUE** - Pavillon des maquettes - Dunkerque port
- > Jeudi 22 - **BOULOGNE-SUR-MER** - Nausicaa - Salle Océan Atlantique

### Novembre

- > Jeudi 5 - **COQUELLES** - Salle 10 - Centre d'exploitation Eurotunnel
- > Mardi 10 - **CALAIS** - Salle du Minck
- > Lundi 16 - **CALAIS** - Hôtel de Ville - **Clôture du Débat**

Toutes les réunions commencent à 19h30 et sont ouvertes à tous.

\*Ce calendrier est susceptible de modifications ou d'ajouts. Sa version actualisée est disponible sur le site internet.



Le Dossier du débat « Calais Port 2015 » réalisé par le maître d'ouvrage est disponible à la permanence du débat public 24, place d'Armes à Calais.

Le journal du débat public « Calais Port 2015 »  
Directeur de la publication : Jérôme LAVAUX  
ISSN : en cours